

# LE QUARTIER BEAUSÉJOUR SON HISTOIRE

SITUÉ ENTRE LE CANAL DU NORD ET LE CENTRE-VILLE HISTORIQUE, LE QUARTIER DE BEAUSÉJOUR ILLUSTRE PARFAITEMENT LE DÉVELOPPEMENT DE LA VILLE AU XX<sup>E</sup> SIÈCLE.

Quartier Beauséjour, milieu des années soixante, coll. SHASN

## UN NOUVEAU QUARTIER D'HABITATS COLLECTIF ET INDIVIDUEL

Durant les Trente Glorieuses, période de forte croissance économique et d'amélioration des conditions de vie, entre la Seconde Guerre mondiale et le choc pétrolier de 1973, la ville de Noyon connut un essor démographique fort appréciable grâce à la présence de nombreuses entreprises. La municipalité décida de créer de nouveaux quartiers d'habitations passant de 7 299 habitants au recensement de 1954 à 11 603 en 1968.

Lors de la séance du 26 juin 1959, le conseil municipal décida la création d'une société anonyme d'économie mixte pour la construction de logements destinés à être cédés en co-propriété. La société fut d'abord formée entre les premiers propriétaires d'actions, postulant ou non à l'acquisition de logements. Réunis en assemblée générale constitutive le 18 novembre 1959, ils procédèrent à la constitution de la société d'économie mixte de Beauséjour au capital de 5 millions d'anciens francs divisé en 5 000 parts de 10 Frs auxquelles la Ville participa pour 60%. Paul Boutefeu, maire nouvellement installé, prit la fonction de président de la société.

Après avoir acquis les terrains situés entre l'ancien chemin d'Orchies et le canal du Nord totalisant plus de 9 hectares, la construction de 471 logements individuels et collectifs en 5 tranches fut décidée. La 1<sup>ère</sup> tranche se composait de 103 logements individuels répartis en 12 blocs, situés dans l'espace compris entre l'allée des Sapins et la rue Monseigneur Lagneaux. Mise en œuvre en mai 1960, elle se termina deux ans plus tard.



Logements individuels, 1962, coll. SHASN

La 2<sup>e</sup> tranche (1961), édifée en bâtiments à cinq niveaux, comprenait 100 logements F3 et F4, rue de Beauséjour et rue Jules Magnier. La 3<sup>e</sup> tranche (1962) formait deux immeubles, square des Jeux et rue Georges Clémenceau totalisant 120 logements

de F2 au F5. Selon un rapport du promoteur daté de 1964, l'ensemble des résidences de la tranche 1 et 2 fut vendu et occupé, soulignant la réussite de la société. Les tranches 4 et 5 ne connurent pas le même engouement. La 4<sup>e</sup> tranche, prévue d'abord de 48 logements individuels, fut reportée pour des raisons financières et ramenée à 8 logements. Le 22 octobre 1964, le conseil d'administration de la société décida de modifier le programme de la 5<sup>e</sup> tranche en substituant 140 logements collectifs, répartis en 5 bâtiments, aux 100 logements individuels en 14 blocs initialement programmés, libérant ainsi un grand espace.

Elu maire en 1965, Pierre Dubois rejoignit le conseil d'administration de la société Beauséjour en qualité de président. Ce changement de direction entraîna une réorientation du projet afin de ménager les finances et ne pas léser les acquéreurs. Les bâtiments de la dernière tranche furent entièrement terminés sauf deux laissés en l'état en 1966, square du général Weygand : le gros œuvre était terminé pour l'un, l'autre ayant uniquement des fondations. Ils attendront cinq années pour être achevés. La société Beauséjour modifia ses statuts afin de rendre possible la transformation de l'attribution des logements non seulement par l'accession à la propriété, mais aussi par la simple location du type « habitation à loyer modéré » (HLM). C'est ainsi que le Comité interprofessionnel du logement de l'Aisne (Maison du Cil, devenu aujourd'hui Clésence) prit en charge la gestion des locations en 1971. La société ayant retrouvé une santé financière grâce au Cil de Saint-Quentin, Pierre Dubois jugea le moment venu de soumettre la mise en liquidation. La société fut dissoute le 23 juillet 1987.

Entre-temps, les habitants de l'ancienne cité rue du Merle, détruite par mesure de salubrité et de sécurité, trouvèrent de nouveaux logements dans le square Marcel Fourrier. De même, le long des rues de Beauséjour, de Saint-Exupéry et du Canal du Nord, de nouvelles habitations individuelles dans le prolongement de « la cité Carbonnel » furent construites.

En 1981, le groupe Cilova (devenu Picardie Habitat) prenait en charge la construction de 27 logements regroupés en 4 plots bâtis. Cet ensemble fut nommé « Trèfle à quatre feuilles » en raison de la répartition symétrique des logements de plain-pied destinés à des ménages ou des personnes âgées ou handicapées (F1 et F2).

## UN QUARTIER EN MUTATION

La population s'installant dans les habitations

fraîchement bâties, la construction d'un groupe scolaire s'avérait nécessaire. Poussée par l'urgence, la municipalité vota le 30 octobre 1964 la construction en type industrialisé du groupe scolaire Beauséjour. Le projet comprenait la construction de 14 classes primaires, de 4 classes maternelles et de leurs annexes. L'ensemble dénommé Antoine de Saint-Exupéry ouvrit à la rentrée 1964.

Une nouvelle école maternelle occupant l'espace jouxtant le centre commercial, créé en 1967, fut construite en 1981 : l'école maternelle Beauséjour (nommée Jacques Prévert en 1989). Élu maire en 1989, Bertrand Labarre inaugura la maison de quartier le 7 février 1992 afin d'offrir aux habitants un espace associatif, une crèche familiale et une halte-garderie.

L'histoire scolaire se poursuit en 2018 lorsque la municipalité portée par Patrick Deguise décida de regrouper les écoles du quartier dans de nouveaux locaux. Le nouveau groupe scolaire Antoine de Saint-Exupéry ouvrit à la rentrée 2019.



Le groupe scolaire Saint-Exupéry en construction, mai 2019

Devenu « quartier prioritaire » par la loi de programmation pour la ville et la cohésion urbaine de 2014, un conseil citoyen fut créé en 2015 dans le cadre du Contrat de ville. Le 13 juillet 2016, la signature du protocole de préfiguration entre la Ville et ses partenaires lança le Programme de Rénovation Urbaine d'Intérêt Régional (PRIR) du quartier Beauséjour. Des études, en cours de réalisation, permettent de préciser le projet dont les enjeux sont les suivants : améliorer le cadre de vie, réhabiliter l'habitat et développer le lien social.

Fabien Crinon

Secrétaire de la Société historique,  
archéologique et scientifique de Noyon

[www.societe-historique-noyon.fr](http://www.societe-historique-noyon.fr)